



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°07/23

Objet de la délibération : Plan de formation 2023 au profit des agents

L'an deux mille vingt-trois
et le seize juin
le Comité Syndical du Syndicat Mixte
de Gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ **Membres à voix délibérative :**

Mme Monique ARAVECCHIA, Mme Catherine BALGUEURIE-RAULET, Mme Marylène BONFILLON, Mme Aline CIANFARANI, M. Jérémy CLEMENT, M. Xavier DUFOUR, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Patrick GRIMALDI, M. Daniel HIGLI, Mme Laurence MARTIN, Mme Anne-Claire ORIOL, M. Michel PERONNET, M. Gérard QUAIX, M. Pierre RAVIOL, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Philippe TROUSSIER,

➤ **Procuration :**

de Monsieur Didier KHELFA à Madame Marylène BONFILLON
de Madame Amandine LUCIANI à Monsieur Jérémy CLEMENT
de Monsieur André MANELLI à Madame Anne-Claire ORIOL

➤ **Membres à voix consultative :**

M. Jean-Louis PLAZY

Membres à voix délibérative en exercice : 31
Membres à voix délibérative présents : 18
Procurations : 3
Membres à voix délibérative (présents +procurations) : 21

Secrétaire de séance : Xavier DUFOUR

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

VU le code général de la fonction publique, notamment les articles L422-21 et suivants,

VU le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 modifié relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône en date du 28 mars 2023,

La Présidente rappelle aux membres l'obligation de construire et de proposer aux agents du syndicat un plan de formation orienté vers l'activité professionnelle et le déroulement de carrière des agents (statutaires et contractuels), ainsi que vers les besoins du service. Il peut porter sur une ou plusieurs années et doit mentionner les actions de formation à caractère obligatoire et facultatif.

Ce plan de formation au cours de la période retenue pourra faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains des agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de l'organisation et aux sollicitations du personnel.

Le Comité :

OUI l'exposé de Mme la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

VALIDE le plan de formations 2023 du personnel joint en annexe,

AUTORISE la Présidente à signer les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Entressen, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,
Céline TRAMONTIN**

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 013-200002087-20230616-0723-DE

PLAN DE FORMATION 2023

Agent	Intitulé	Organisme	Durée (en j)	Date	Lieu	Coût TTC	Observations
Pauline DELLA ROSSA	Les fondamentaux des marchés publics	CNFPT	3,5 jours	En ligne du 02/05 au 31/07/2023	en ligne	GRATUIT	Accepté
	L'utilisation du logiciel QGIS : initiation	CNFPT	3j présentiel et 1j distance	02*04/10/2023 en ligne du 01/09 au 02/11/23	Aix en Provence et en ligne	GRATUIT	
Christelle POLYCARPE	Maintien et actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail SST	CNFPT	1 Jour	21/09/2023	Sorgues	GRATUIT	
	La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme et crédits de paiement	CNFPT	18 H 3x 2h30 classe virtuelle + 10h50 en distanciel	Période du 23/02 au 31/03 distanciel classe virtuelle 2/3 9h-11h30 -9/3 9h-11h30-16/3 9h-11h30	En ligne	GRATUIT	Refusé
Alexis VERBEKE	La protection des captages d'eau potable	INSET MONTPELLIER	4 jours	5 au 8/06/2023	Montpellier	GRATUIT	Mutation agent
	Le pilotage de projet	CNFPT	2 jours	19 au 20/10/2023	La Garde	GRATUIT	
Emmanuel DAUTANT	Les fondamentaux des marchés publics	CNFPT	3,5 jours	En ligne 02/05/2023 au 31/07/2023	En ligne	GRATUIT	Accepté
Violaine JAGU	Les fondamentaux des marchés publics	CNFPT	3,5 jours	02/05/2023 au 31/07/2023	En ligne	GRATUIT	Démission agent
	La mise en œuvre d'un système d'information géographique	CNFPT	9h	11/09 23/10/2023	En ligne	GRATUIT	
	la concertation et la médiation dans les projets de gestion de la ressource en eau	CNFPT	3 jours	10-12/10/2023	Montpellier	GRATUIT	
Cynthia LLAS	Les fondamentaux des marchés publics	CNFPT	3,5 jours	En ligne du 23/01 au 21/04/23 OU du 02/05/2023 au 31/07/2023	En ligne	GRATUIT	Accepté
	L'intégration de la trame noire dans son projet TVB	CNFPT	3 jours	LA BASTIDE-DE-SÉROU, INSET DE MONTPELLIER, 14 au 16/06/23	Présentiel	GRATUIT	Accepté
	Formation Chiroptère (dans le cadre de suivi chiroptères sur la Crau : missions natura 2000)	A déterminer	2 à 3 jours	A déterminer	Bouches-du-Rhône	A DETERMINER	Formation dans le cadre d'un marché
ROLAND SALARDON	Le pilotage de projet : le cadrage	CNFPT	3 jours	En ligne du 3/04 au 30/06/2023	En ligne	GRATUIT	Accepté
	Les fondamentaux des marchés publics	CNFPT	3,5 jours	En ligne 02/05/2023 au 31/07/2023	En ligne	GRATUIT	Accepté
	La protection des captages d'eau potable	INSET MONTPELLIER	4 jours	5 au 8/06/2023	Montpellier	GRATUIT	Accepté